

# La COLS

La Commission Opérationnelle Locale de Sécurité (COLS)

Ce dispositif est inscrit dans le cadre du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance). La Commission Opérationnelle Locale de Sécurité assure le pilotage des actions et la réflexion sur les questions de sécurité.

Elle se réunit tous les mois, 11 fois dans l'année. Tous les premiers jeudis du mois, ou en cas d'urgence.

## Enjeux

La COLS est l'assemblée où se partagent les informations afin d'adapter les interventions au plus près des besoins du terrain. Celle-ci a pour but d'analyser les statistiques des faits délictueux, d'apporter un diagnostic partagé et éventuellement de proposer la mise en place de réponses préventives ou sécuritaires.

## Missions

L'objectif de ces réunions régulières est de partager les informations, afin de redéployer si nécessaire leurs interventions, de mieux coordonner les actions et d'éviter les doublons. Des COLS régulières et des COLS thématique sont organisées : La sécurité des établissements scolaires au moment de la rentrée des classes, la sécurisation des commerces pendant des périodes sensibles, la sécurité routière et le bilan de l'accidentologie, la lutte contre les violences faites aux femmes font partis des thèmes systématiquement abordés.

## Partenaires

- › Les Elus des Communes d'Aubagne et de La Penne sur Huveaune Le Commissaire de Police
- › Les responsables des Polices Municipales
- › Le service de Prévention Spécialisée
- › L'ensemble des Partenaires invités selon les thématiques inscrites à l'ordre du jour